Image not found or type unknown

Carte de sejour provisoire

Par **jolipapillon**, le **16/09/2013** à **19:57**

bonjour,
mon concubin est en prison parce que un de ses amis a donné son passeport pour ne pas etre condanner. il a une carte de sejour provisoire .risque t 'il d etre renvoyer en algerie alors qu 'il est papa d un bebe de 4 mois et demi .
merci de vos reponses.

Par **youris**, le **16/09/2013** à **20:19**

bjr,
je ne comprends comment on peut être condamné à une peine d'emprisonnement pour une histoire de passeport, la réalité est sans doute différente.
si l'enfant de votre concubin est français, l'expulsion de son père sera plus difficile s'il contribue à l'éducation et à l'entretien de son enfant (1° niveau de protection dite relative) mais elle n'est pas impossible.
cela dépend du motif de sa condamnation et de la durée de prison à laquelle votre concubin a été condamné.
cdt

Par **jolipapillon**, le **17/09/2013** à **09:31**

bonjour, en gros son pote en sortant de boite de nuit a blessé quelqu'un avec un couteau . mon conjoint lui a dit que c était pas bien et il a empeché son pote de continué .celui ci n ' a pas apprecié et comme toutes les affaies de mon conjoint etait chez lui , il n'a pas voulu lui rendre .la personne blessé a reconnu son agresseur car il savait ou il habitait car apparemment c était des voisins.celui a donné le passeport de mon ami pour ne pas faire de prison . et oui notre enfant est francais on a fait un cnf au tribunal

Par **youris**, le **17/09/2013** à **12:20**

je comprends encore moins,
même si le passeport de votre concubin était chez son pote, la victime qui a reconnu son agresseur, a bien du voir que votre concubin n'était pas son agresseur donc cela n'explique

pas pourquoi il est en prison à la place de son pote à moins que votre concubin se soit laissé condamné à la place de son pote.
cela ne change rien au fait que votre concubin a fait l'objet de condamnations pénales et que c'est très défavorable pour son titre de séjour.
cdt

Par **jolipapillon**, le **17/09/2013** à **19:09**

oui mais ils ont pris son passeport et il l accuse .moi aussi je ne comprends pas

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés